Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 029-212901623-20260526-AFAF_2026_02_03-DE

ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE PLEYBEN – (AFAFAF)

DELIBERATION DU BUREAU - SEANCE DU 26 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six mai, à onze heures, les membres de l'AFAFAF de Pleyben, légalement convoqués, se sont réunis en mairie de Pleyben, en séance extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Benoît SPRIET.

Date de convocation : le 11 mai 2026

Participaient à cette réunion : M. SPRIET Benoît — Mme DEMEURE Florence – M. PAVEC Yoann - M. LE GALL Didier – M. LALLOUET Philippe – Mme PAVEC Brigitte (représentante de Mme Le Maire)

Absents excusés : M. CARO Ronan - M. AUTRET Jean-Yves - M. QUEVAREC Alexandre - Mme STERVINOU Hélène

Absents représentés : M. LEON Nicolas absent ayant donné procuration à M. SPRIET Benoît

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 6
Nombre de votants : 7

N° 2026/02/03 : DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE SUR DES CHEMINS D'EXPLOITATION POUR LE PARCOURS VTT MENEZ-HOM - VALLEE DE L'AULNE

Monsieur le Président de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de Pleyben indique à l'assemblée que M. Gilbert HASCOËT, Président de la BASE VTT MENEZ-HOM – VALLEE DE L'AULNE, demande un droit de passage sur des chemins d'exploitation afin de créer de nouveaux parcours pour les vététistes. Les chemins concernés sont les suivants :

- Neoneg : section YL n°33
- Pont Ti Men : section YS n°17

Les membres du bureau rappellent que les chemins d'exploitation sont avant tout réservés aux agriculteurs afin de leur permettre d'accéder à leurs parcelles et d'exercer leurs activités agricoles sereinement. Ils craignent que les cyclistes perturbent leur travail et posent des problèmes de priorité sur les chemins. De plus, ils soulèvent la question de la responsabilité en cas d'accident et soulignent que ces voies ne sont pas adaptées à la pratique du vélo.

Au vu de ces éléments, les membres du bureau de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de Pleyben, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Refusent le droit de passage sollicité par la BASE VTT MENEZ-HOM – VALLEE DE L'AULNE sur les chemins d'exploitation cités ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le secrétaire de séance,
Didier LE GALL.

Le Président de l'AFAFAF,
Benoît SPRIET.